

qué, ces paroles eussent exprimé mieux la vérité. Le très honorable premier ministre lut ensuite à la Chambre des avancés qui, prétendait-il, ont été faits dans cette division électorale pour induire le peuple à voter contre le candidat ministériel. Il cite un "pamphlet anonyme"; voici ce qu'on peut trouver dans cet écrit:

Mais pour en revenir à la question: lorsque les volontaires auront été engloutis dans leurs vieux vaisseaux de guerre et alors que la loi viendra réclamer de la mère de famille, après le sacrifice de son fils aîné, celui de son époux et celui de son dernier enfant, dites-nous donc, alors monsieur Laurier, si la conscription respectera les pleurs et le chagrin de cette mère de famille.

Et plus loin:

L'Angleterre en est rendue au point de pressurer ses colonies tout comme le faisait la Rome impériale du passé. On nous a ravi les seules libertés dont nous jouissions. L'Angleterre n'a pas conquis le Canada par amour ou pour y planter la croix du Christ comme l'a fait la France, mais pour y établir des postes de commerce et dans un but d'intérêt pécuniaire. Elle a semé par tout l'univers la haine, les querelles et les guerres. Nous en avons eu assez de l'Angleterre et des Anglais.

Nous avons entendu ensuite l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries nous présenter un morceau choisi de ce gâteau qui a été si agréable au palais des électeurs de Drummond-et-Arthabaska. Voici ce que nous lisons à la page 150:

Cette marine de guerre constitue une conspiration de la part de la Grande-Bretagne pour noyer les Canadiens. Laurier a accepté après nous avoir trahis dans la question de notre langue, à diriger tous les navires de guerre que nous aurons de concert avec les Canadiens français. Il faudra à cette fin 50,000 ou 60,000 hommes, tous pères de famille ou jeunes gens destinés à le devenir, qui devront se rendre au Japon, à la Chine ou en Australie, sous le commandement d'officiers anglais qui, désirant faire disparaître notre race, prendront le moyen de faire couler ces navires en plein océan. Laurier nous a vendus aux Anglais en retour des honneurs qu'il a reçus et avant vingt-cinq ans on ne pourra compter un seul Canadien français.

M. TALBOT: Qui a dit cela?

M. CROTHERS: Je trouve cela dans le rapport d'un discours prononcé ici même par l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries qui déclarait que cet avancé avait été fait par un orateur, mais qu'il ne pouvait indiquer le nom de ce dernier.

A mon titre de compatriote des électeurs de Drummond-et-Arthabaska, je me suis senti indigné et humilié quand j'ai entendu le premier ministre du Canada et le ministre de la Marine et des Pêcheries déclarer à la face de la Chambre et, par là, à la face de l'univers que de telles balivernes ont eu assez de prise sur leurs compatriotes de

M. CROTHERS.

Drummond-et-Arthabaska pour qu'un millier d'entre eux se soient tournés contre le Gouvernement. Cela, monsieur l'Orateur, je ne le crois pas; c'est la plus odieuse calomnie que l'on pouvait trouver à déverser sur la population de ce comté. Voilà des gens parmi lesquels le premier ministre habite par intervalles depuis quarante ans; ils connaissaient le charme de ses manières et la séduction de son sourire, ils l'aimaient et en étaient fiers; et parce que la population de cette province, à la suite de la campagne en faveur de l'indépendance, campagne dont j'ai donné la preuve au moyen de citations; parce que ses voisins et ses amis du comté jugent à propos, dans le libre exercice de leur droit inaliénable de sujets britanniques, de se prononcer contre une marine de guerre destinée à marquer un pas vers l'indépendance, que le premier ministre vient nous dire, et le ministre de la Marine et des Pêcheries après lui, qu'ils sont gens à se laisser influencer par des propos comme ceux que l'on a rapportés aujourd'hui même. En parlant ainsi de ces gens, le premier ministre et ses collègues, se sont, il me semble, rendus coupables d'ingratitude, le plus déplorable de tous les défauts.

Non, monsieur l'Orateur, je pense plutôt que ce qui a motivé leur attitude, c'est la campagne que l'on a faite en faveur du candidat ministériel, alors qu'on leur demandait de voter pour la marine parce qu'elle doit marquer un pas vers l'indépendance. Qui peut dire combien de centaines d'électeurs ont été amenés ainsi à voter contre M. Perreault? Ces gens ayant voté pour M. Gilbert et contre le champion de la marine de guerre qui doit servir à nous conquérir l'indépendance, par quelle déduction logique le premier ministre en vient-il à la conclusion qu'ils ont voté contre M. Perreault parce qu'ils croyaient comploter l'annéantissement des Canadiens?

Le premier ministre s'est refusé à soumettre au peuple la question de la marine de guerre. Obéissant à la voix du tentateur, il l'a portée devant les électeurs d'un collège électoral et en a reçu la juste condamnation qu'il méritait. Qu'il ouvre d'autres circonscriptions dans la province d'Ontario; on n'y discutera que la seule question de savoir s'il y a lieu de créer un service naval comme celui dont il demande aujourd'hui l'établissement, et quatre fois sur cinq la réponse sera comme celle de Drummond-et-Arthabaska. Voilà, je crois, tout ce que j'avais à dire de cette élection.

Le premier ministre a traité une autre question, celle de nos relations de commerce avec les Etats-Unis; à l'entendre, c'est la question de la réciprocité de commerce qui captive en ce moment l'attention publique au Canada. Page 54 des Débats, je relève les paroles suivantes:

Telle est la question qui, à mon avis, préoccupe en ce moment, le peuple canadien;